

## La dette souveraine de la France

En 2026, la dette souveraine de la France atteindra 3 650 MM\* d'euros (3 650 000 000 000) qu'il faut rembourser, pour une part, d'année en année, tout en payant les intérêts de ce qui reste dû. Ce qui représente pour chaque Français, vieux, adultes, adolescents, enfants à la maternelle, bébés, en moyenne 53 676,47 euros de dette par habitant de la belle France ! Cette dette souveraine est souscrite par l'Etat et les collectivités locales pour des durées très variables, de quelques mois à 50 ans ... Mais, direz-vous, la France produit des richesses ! Exactement. Leur produit intérieur brut (PIB) s'élève à environ 2 919 900 000 000 euros ... Certes, certaines richesses sont produites hors de France. Mais laissons ce « détail » hors du compte : la dette souveraine de la France représente selon les années environ 730 milliards, ou plus, en excédent du PIB. Cette dette, qui n'est pas remboursable en une seule fois, alourdit, par ses remboursements arrivant à échéance et les intérêts annuels dus, le déficit de l'État qui atteint bon an mal an 168,6 MM, soit 5,8 % du PIB. Ce déficit chronique a fallu à la France des rappels à l'ordre de l'UE qui insiste pour que le déficit ne dépasse pas 3 % du PIB ... Traité de Maastricht oblige !

La course à la dette est déjà ancienne mais elle s'est accélérée depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel chef de l'État. Il y a eu, évidemment, la pandémie du coronavirus qui au niveau mondial a fait plusieurs millions de morts et qui a obligé le chef de l'État à mettre en œuvre son « *quoique il en coûte* » au profit de la santé publique. Mais se sont surtout les dérogations et exemptions fiscales accordées sans mesure aux grandes entreprises et à leurs actionnaires multimillionnaires qui expliquent les dépassements atteignant près du double de ce qui est toléré par l'UE.

L'auteur de ces lignes n'est pas du tout d'accord avec les débordements du pouvoir en place et son ancrage forcené dans le libéralisme économique *alias* le capitalisme. Le recours à la dette, pourquoi pas ? Mais il faut qu'il soit opéré dans l'intérêt de la Nation qui est démocratique, ennemie des injustices sociales, et républicaine. Il faut tout d'abord qu'un audit indépendant soit organisé qui déterminera ce qui dans l'actuelle dette souveraine de la France correspond au service de la République française dans le respect de ses valeurs, la bonne dette, et de ce qui ne correspond pas à ses valeurs, la mauvaise dette que les Français refuseront de rembourser. La bonne dette pourra, le cas échéant, être renégociée pour mieux l'adapter aux moyens de la Nation. Mais il faudra aussi punir ceux qui ont permis les écarts politiques qui ont accru depuis des lustres le poids de la dette. La justice est le troisième pouvoir politique de la République ; mais l'actuelle **Constitution** l'a déclassée de fait sinon de droit. Elle doit recouvrer sa place et en sanctionnant les manquements à la LOI des membres du législatif et de l'exécutif en ce qui concerne la dette souveraine, **c'est la souveraineté de la Nation française qu'elle restaurera et imposera.**

*Capitalismus delendus est.*

\*MM =milliard